

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération
n°100-2020
Point 4.4.9.12

Point 4.4.9.12 de l'ordre du jour

Ouverture du diplôme d'université de médecine de la diversité – Faculté de Médecine

EXPOSE DES MOTIFS

Les origines d'un sujet, même si elles ne le résument pas, tant s'en faut, sont susceptibles d'influer notablement sur sa santé, c'est à dire sur les pathologies qu'il est à risque de présenter tout au long de sa vie, non seulement pour des raisons d'origine géographique mais aussi génétiques ou socioculturelles.

Un médecin manie implicitement les données de cet ordre vis à vis de la communauté prépondérante qu'il soigne, dont il est d'ailleurs lui-même souvent issu, avec une extension de son bagage de « connaissances implicites » jusqu'à un certain degré d' « homologie »: ainsi, un médecin métropolitain Français, même Breton, sera généralement familier avec une entité relativement géocentrée comme la maladie de Lyme, tandis qu'un Alsacien pensera facilement à rechercher une dysplasie de hanche chez un nouveau-né d'origine bretonne, et tous deux évoqueront sans grand mal une maladie de Kaposi chez un sujet originaire du Sud de l'Italie, pour ne citer que quelques exemples.

Cependant, lorsque ce même médecin sera confronté à un représentant d'une communauté autre qu'europpéenne, issu de ce qu'on appelle communément « la diversité », il se trouvera face à un sujet dont « le contexte » diffère potentiellement sur l'un des trois plans évoqués de ceux auxquels il est habitué et médicalement familier. Ses connaissances seront certes suffisantes pour toute la partie « universelle » de la santé (une crise d'appendicite, une fracture de jambe, un infarctus...), mais, dans un certain nombre de circonstances, lorsqu'un élément étiologique inhabituel sera mis à contribution, le risque de se tromper est réel, et même alors double : soit par méconnaissance de données physiopathologiques importantes (à titre d'exemple, les connaissances des médecins non spécialistes sur la drépanocytose sont souvent confuses voire erronées), mais aussi parce qu'il existe parfois des idées fausses concernant certains risques pathologiques auxquels ces sujets seraient excessivement jugés exposés (par exemple, par l'évocation prioritaire de « maladies tropicales » en réalité rares), réalisant de véritables « préjugés médicaux ». Au final, les conséquences de ces deux types d'insuffisances sont une prise en charge médicale des patients d'origine non-europpéenne qui risque d'être déficiente.

Ce DU vise à combler ces lacunes et a pour but l'amélioration de la santé de personnes dont la prise en charge médicale est susceptible de souffrir, du fait de certains points concernant leurs origines, d'insuffisances de connaissance de la part de médecins. La formation a pour objectif d'améliorer les compétences des médecins dans ce domaine. La situation de capitale internationale de Strasbourg, ainsi que les compétences d'ores et déjà multiples au sein de son Université pour ce qui est de certains points abordés dans le DU, y rendent légitime la menée d'une telle formation innovante, qui vise en définitive, non pas à une stigmatisation d'une catégorie de la population, mais bien au contraire à une universalité de la qualité des soins.

La formation est susceptible de concerner les médecins en formation, les médecins thésés des secteurs publics et libéraux, certains médecins spécialistes d'organe titulaires d'un DES (pas seulement des dermatologues) et des médecins généralistes. De plus, le DU, qui sera mené en ligne, a vocation à attirer des médecins issus de la Faculté de médecine de Strasbourg et/ou exerçant en Alsace, mais aussi issus de tout autre lieu d'exercice (autres régions de France, étranger). Il n'existe pas de formation strictement analogue sur l'ensemble du territoire français pour ce DU.

Les droits d'inscription seront de 500€ en formation initiale et de 750€ en formation continue.

Par 26 voix pour, la CFVU a approuvé l'ouverture du diplôme d'université de médecine de la diversité – Faculté de médecine.

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'ouverture du diplôme d'université de médecine de la diversité – Faculté de médecine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

I. Intitulé : Création du « Diplôme universitaire de médecine de la diversité »

II. Exposé des **motifs** de la création / modification

Préciser

- la présentation des objectifs du diplôme, de son environnement,

Les origines d'un sujet, même si elles ne le résument pas, tant s'en faut, sont susceptibles d'influer notablement sur sa santé, c'est à dire sur les pathologies qu'il est à risque de présenter tout au long de sa vie, non seulement pour des raisons a) d'origine géographique (exposition régionale à certains germes par exemple, à un moment ou à un autre de sa vie), mais aussi b) génétiques, du fait d'une tendance à une homogénéisation génétique régionale pour des raisons historiques de peuplement, terrain génétique susceptible de prédisposer à certaines maladies, et enfin c) socioculturelles, concernant par exemple la manière de s'alimenter (régimes plus ou moins riches en sel par exemple) ou l'exposition à certains agents pathogènes exogènes plus ou moins originaux (tabagisme, degré d'exposition solaire, ou encore éventuelle précarité économique).

Un médecin manie implicitement les données de cet ordre vis à vis de la communauté prépondérante qu'il soigne, dont il est d'ailleurs lui-même souvent issu, avec une extension de son bagage de « connaissances implicites » jusqu'à un certain degré d' « homologie »: ainsi, un médecin métropolitain Français, même Breton, sera généralement familier avec une entité relativement géocentrée comme la maladie de Lyme, tandis qu'un Alsacien pensera facilement à rechercher une dysplasie de hanche chez un nouveau-né d'origine bretonne, et tous deux évoqueront sans grand mal une maladie de Kaposi chez un sujet originaire du Sud de l'Italie, pour ne citer que quelques exemples.

Cependant, lorsque ce même médecin sera confronté à un représentant d'une communauté autre qu'européenne, issu de ce qu'on appelle communément « la diversité », il se trouvera face à un sujet dont « le contexte » diffère potentiellement sur l'un des trois plans évoqués (lieu de naissance et géographie habituelle d'habitat, génétique, socio-culturel, parfois les trois en même temps) de ceux auxquels il est habitué et médicalement familier (et pour lesquels il a été formé). Ses connaissances seront certes suffisantes pour toute la partie « universelle » de la santé (une crise d'appendicite, une fracture de jambe, un infarctus...), mais, dans un certain nombre de circonstances, lorsqu'un élément étiologique inhabituel sera mis à contribution, le risque de se tromper est réel, et même alors double : soit par méconnaissance de données physiopathologiques importantes (à titre d'exemple, les connaissances des médecins non spécialistes sur la drépanocytose sont souvent confuses voire erronées), mais aussi parce qu'il existe parfois des idées fausses concernant certains risques pathologiques auxquels ces sujets seraient excessivement jugés exposés (par exemple, par l'évocation prioritaire de « maladies tropicales » en réalité rares), réalisant de véritables « préjugés médicaux ». *Au final, les conséquences de ces deux types d'insuffisances sont une prise en charge médicale des patients d'origine non-européenne qui risque d'être déficiente.*

Ce DU vise à combler ces lacunes. La dermatologie occupe une place naturelle de premier plan dans cette problématique (exemple de la dermatologie sur les peaux dites « noires »), car posant le double problème d'une modification de l'aspect et parfois de la nature de certaines affections à expression cutanée (pas toutes purement dermatologiques) du fait de la pigmentation, mais également du fait de l'identification immédiate d'une « diversité », de façon plus ou moins justifiée et parfois fantasmée. Mais surtout, au-delà de la peau, un point fondamental est qu'il existe parfois chez des sujets d'origine

non-européenne, des spécificités du même ordre concernant d'autres organes ou systèmes que la peau, avec d'ailleurs également un lot d'idées fausses à ce niveau. L'ensemble de ces particularités gagnerait certainement à être réuni dans un référentiel pédagogique, référentiel qui actuellement n'existe pas et que vise à constituer ce DU.

La terminologie de « médecine de la diversité » nous apparaît la plus apte (et la plus neutre pour une thématique qui pourrait être jugée sensible) à décrire précisément ce dont il s'agit dans ce DU : il s'agit bien en effet, lorsque cela est justifié et donc pas de façon systématique ce qui serait abusif, d'adapter la prise en charge d'un sujet à la diversité de ses origines, lorsque des facteurs géographiques, génétiques, ou culturels particuliers, car inhabituels dans le contexte européen, sont susceptibles de l'exposer plus particulièrement à certains risques sanitaires.

Sur un plan technique de méthodologie de formation, la multiplicité des intervenants prévus (experts spécialistes d'organe ou de maladie), ainsi que la celle du public potentiellement candidat à l'enseignement, y compris à l'international, font que le DU sera mené via internet.

Au total, cet enseignement a pour but l'amélioration de la santé de personnes dont la prise en charge médicale est susceptible de souffrir, du fait de certains points concernant leurs origines, d'insuffisances de connaissance de la part de médecins. La formation a pour objectif d'améliorer les compétences des médecins dans ce domaine. La situation de capitale internationale de Strasbourg, ainsi que les compétences d'ores et déjà multiples au sein de son Université pour ce qui est de certains points abordés dans le DU, y rendent légitime la menée d'une telle formation innovante, qui vise en définitive, non pas à une stigmatisation d'une catégorie de la population, mais bien au contraire à une universalité de la qualité des soins.

- [la spécificité de la nouvelle formation,](#)

Ce DU vise à combler ces lacunes des médecins, généralistes ou spécialistes, dans le domaine de la prise en charge des patients d'origines non-européennes. La plus-value en est l'amélioration de la pratique professionnelle des médecins, et l'amélioration de la santé des populations concernées.

Si certains aspects de la formation dispensée par ce DU apparaissent parfois dans d'autres enseignements, ou sont connus de certains spécialistes ouverts à cette problématique, il n'existe pas de synthèse de ces données éparses. Non seulement la formation dispensée dans ce DU regroupera ces données, mais de plus leur compilation génèrera une synthèse permettant une approche globale, holistique, qui jusqu'à présent fait défaut. Il s'agit donc d'une formation tout à fait innovante.

- [la demande du milieu, le volume du bassin d'emploi,](#)

La formation est susceptible de concerner les médecins en formation, les médecins thésés des secteurs publics et libéraux, certains médecins spécialistes d'organe titulaires d'un DES (pas seulement des dermatologues) et des médecins généralistes. De plus, le DU, qui sera mené en ligne, a vocation à attirer des médecins issus de la Faculté de médecine de Strasbourg et/ou exerçant en Alsace, mais aussi issus de tout autre lieu d'exercice (autres régions de France, étranger).

L'évolution de la typologie des populations en Europe est telle que, en fait, une part importante des médecins exerçant en France, surtout ceux en formation ou en début de carrière, apparaît potentiellement concernée par cette formation. On peut également s'attendre à l'intérêt d'étudiants - médecins exerçant dans d'autres pays et régions du Globe pour cette formation qui comble un vide. Le « volume » potentiel en médecins potentiellement concernés est donc important (quelques milliers ?).

- [l'articulation avec la recherche,](#)

Il n'y aura pas à proprement parler d'articulation avec la recherche, mais les différents enseignants étant issus de composantes universitaires variées, on peut supposer que la concrétisation du DU sera l'occasion de susciter des collaborations croisées entre enseignements, voire d'être à l'origine de projets de recherche innovants suscités par de tels rapprochements entre spécialités différentes (dont l'expérience montre qu'ils sont souvent fructueux).

- [les formations analogues ailleurs en France et /ou à l'étranger,](#)

Il n'existe pas de formation strictement analogue sur l'ensemble du territoire français pour ce DU innovant. On peut néanmoins citer les différents DU/DIU suivants: DIU de médecine personnalisée et pharmacogénomique (Paris 6, Paris 11); DU de médecine

tropicale et santé internationale (Paris 13) ; DIU de dermatologie infectieuse et tropicale (Pierre et Marie Curie et Paris-Est) ; DU de santé des migrants (Paris 13) ; DU de médiation en santé (Paris 13) ; DU santé, solidarité, précarité (Grenoble) ; DIU précarité, santé maternelle, santé périnatale (Paris 6, Paris 13) : il est à noter que certains intervenants prévus pour le DU « médecine adaptée aux origines » sont responsables à des degrés divers de certains enseignements des DU/DIU cités.

Malgré cette relative multiplicité de l'offre existante, celle-ci apparaît relativement pointilliste, le DU que nous présentons se proposant d'effectuer une synthèse de domaines jusqu'ici considérés (dans le meilleur) des cas individuellement. Il y a donc ici innovation conceptuelle, mais aussi dans le détail de la formation, car de nombreux points prévus dans le DU ne sont encore abordés nulle part (voir notamment dans le programme joint les Modules 1 et 3 : « Médecine de la diversité : le point de vue des sciences humaines » et « Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités essentielles à connaître »).

- [la complémentarité avec des formations existantes au sein de l'Université de Strasbourg](#)

Cette formation est complémentaire avant tout de la formation médicale généraliste dispensée par la Faculté de Médecine de Strasbourg. Elle complètera également utilement certaines formations complémentaires dispensées par la même Faculté : DES de dermatologie, de Médecine interne au premier chef, d'autres encore potentiellement du fait de la multiplicité des domaines médicaux concernés, DU de maladies infectieuses et tropicales de la Faculté de médecine de Strasbourg (dont certains intervenants ont prévu de participer au DU proposé). Enfin, une complémentarité avec d'autres composantes de l'Université de Strasbourg (en dehors de la Faculté de médecine) sera également établie, avec notamment la participation à l'enseignement de la Faculté des Sciences Sociales (Pr D. Le Breton).

Par ailleurs, en termes de « synergie » avec d'autres formations, certaines synergies existeront par définition, du fait de l'intervention d'enseignants communs déjà mentionnées avec les DU/DIU venant d'être cités, mais on peut de plus supposer que la concrétisation du DU permettra de majorer ce type de collaboration (participation croisée à des enseignements accentuée), voire d'être à l'origine de projets de recherche innovants qui seront suscités par les rapprochements entre spécialités différentes. De plus, les publics des DU/DIU existants cités représentent autant de candidats naturels potentiels à l'enseignement du DU proposé.

A noter cependant qu'il n'y aura pas de mutualisation de l'enseignement de ce DU avec d'autres formations existantes.

III. Composante de rattachement : **Faculté de Médecine de Strasbourg**

A. Composantes ou services associées : /

B. Universités partenaires : /

C. Autres partenariats : /

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom : Mahé, Antoine ; co-responsable : Dr Cédric Lenormand (MCU-PH, Dermatologie, Strasbourg)

Grade : Professeur conventionné de l'Université de Strasbourg

CNU : Dermatologie

Adresse : Service de dermatologie, hôpital Pasteur, Colmar

Téléphone : 0389124158 / 0631276871

Email : antoine.mahe@ch-colmar.fr

V. Conditions d'**admission** et **public** concerné

A. Mode de recrutement / sélection

Médecins thésés hospitaliers ou installés en libéral de toutes spécialités, étudiants en médecine à partir de la septième année (internes en médecine générale et DES), DFMS et DFMSA, médecins thésés extracommunautaires.

Toutes les demandes de candidature seront effectuées par soumission d'un dossier (avant une date limite à définir), et seront examinées par la Direction pédagogique du DU qui seule sera habilitée à donner son accord pour l'inscription (selon un calendrier à définir, fonction des dates retenues de délivrance de la formation).

Au total, et plus concrètement, sont ainsi susceptibles de s'inscrire (sur dossier):

- . Les médecins français ou étrangers*
- . Les étudiants inscrits en D.E.S. de médecine*
- . Les étudiants résidents*

(Il est à noter que, malgré le fait que des étudiants étrangers sont attendus, *le cours sera effectué en langue française*, imitant de fait la formation aux étudiants francophones.)

Pour répondre à une question de la commission d'instruction des projets de création de formation, en ce qui concerne les *relations de cette formation avec les systèmes de « formation continue » ou de DPC*, ce DU vise à obtenir les mêmes statuts que les autres DU d'ordre médical (notamment pour ce qui est des rubriques « formation initiale » et « formation continue » avec ou sans prise en charge par l'employeur).

B. Effectifs prévisionnels : 50 (minimum) à 100 (maximum) par an

Un chiffrage précis est bien entendu difficile à établir pour cette formation innovante, mais on peut comparer au « DIU de dermatologie infectieuse et tropicale » (Paris), qui accueille chaque année une trentaine d'étudiants internationaux (dermatologues et non dermatologues, se déplaçant physiquement à Paris) sans désemplir depuis plus de 20 ans. Un chiffrage largement supérieur peut être anticipé pour un DU ne comportant pas de déplacement physique, et dont la thématique apparaît moins ciblée. De même, les DIU menés par internet « Manifestations dermatologiques des maladies systémiques », qui cible un public analogue, recrute 100 étudiants par an depuis plusieurs années (voir document joint), et le DIU web de « Dermatologie pédiatrique » en accepte quant à lui plus de 200 par an (voir document joint).

Le nombre de 50 inscrits pour notre DU est donc une estimation « au plus bas », ce pourrait être le cas notamment la première année du fait d'un manque de communication lié aux délais de mise en œuvre.

En termes de stratégie de recrutement vis-à-vis de l'offre que représentera cette nouvelle formation, la diffusion de l'information de son existence auprès des étudiants de la Faculté de Médecine de Strasbourg, ainsi qu'une communication nationale via notamment certaines Sociétés savantes (Société française de dermatologie...) devraient amener un flux conséquent de candidats, et ce dès son ouverture.

VI. Modalités d'**évaluation des étudiants**

D'une part, un contrôle continu sera effectué après chaque cours (sous la forme de QCM), la validation du questionnaire donnant droit à l'accès au cours suivant.

D'autre part, à la fin de l'enseignement, un contrôle sera effectué « en temps réel », simultanément pour tous les étudiants. Les étudiants auront accès aux documents du DU, mais la multiplicité des questions et la durée du contrôle (1 heure) obligeront l'étudiant à une maîtrise de l'enseignement reçu.

L'ensemble des évaluations (contrôle continu et examen final) se fera via la même plateforme internet dédiée, à un moment choisi par l'étudiant pour le contrôle continu (avec une limite de deux semaines par rapport à l'évaluation), en simultané pour l'examen final.

En cas d'échec, au vu de l'assiduité du candidat et de la note finale, une décision sera prise par le Jury quant à la validation finale, ou non, du diplôme. Il n'y aura pas de session de rattrapage

- la nature des épreuves (écrit, oral, dossier, contrôle continu...), y compris, le cas échéant :
 - la présentation d'un mémoire : Non
 - l'évaluation d'un stage : Non
- les coefficients : 30% pour contrôle continu, 70% pour l'examen final
- les conditions de réussite au diplôme : Moyenne obtenue après prise en compte des barèmes préétablis ; à défaut, prise en compte par le jury de l'assiduité et des résultats des évaluations lors du « contrôle continu »
- la composition du jury : Le Jury, qui se confond avec la Direction pédagogique du DU, sera composé de trois enseignants : le responsable du DU (Dr A. Mahé) ou son suppléant universitaire, un représentant (tournant) de l'Université de Strasbourg, et un représentant (tournant) hors Université de Strasbourg

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Mahé Antoine	PH, Professeur conventionné		Université Strasbourg	22	Voir annexe jointe
Lenormand Cédric	MCU-PH	Dermatologie	Faculté médecine Strasbourg	2	Maladie de Behçet
Meyer Alain	MCU-PH	Rhumatologie	Faculté médecine Strasbourg	3	Rhumatologie (muscle)
Weber Jean-Christophe	PUPH	Médecine interne	Faculté médecine Strasbourg	2	Éthique d'une approche ethnique de la santé
Le Breton David	Professeur Université	Sociologie	Université Strasbourg	3	Interculturalité et pratique de soins : le point de vue de l'anthropologue
Hansmann Yves	PUPH	Maladies infectieuses	Faculté médecine Strasbourg	1	Pathologie infectieuse des migrants et voyageurs
Arnaud Laurent	PUPH	Rhumatologie	Faculté médecine Strasbourg	1	Maladies auto-immunes systémiques
Bonniol Jean-Luc	Professeur émérite	Anthropologie	Université Aix-Marseille	2	Catégorisations ethniques : le point de vue des sciences humaines
Caumes Eric	PUPH	Maladies infectieuses	CHU Pitié-Salpêtrière	1	Dermatoses au retour d'un voyage tropical
Descamps Vincent	PUPH	Dermatologie	CHU Bichat		Evolution de la pigmentation cutanée
Cordel Nadège	PUPH	Dermatologie	CHU Pointe-à-Pitre	4	Maladies auto-immunes systémiques
Ezzedine Khaled	PUPH	Dermatologie	CHU Henri-Mondor	1	Photoprotection des peaux fortement pigmentées
Morand Jean-Jacques	Professeur Agrégé du Val	Dermatologie	Hôpital Sainte-Anne, Marseille	1	Tréponématoses endémiques

	de Grâce				
Bouchaud Olivier	PUPH	Maladies infectieuses	CHU Avicenne	7	Interculturalité et pratique de soins : le point de vue des médecins ; Notions de base en santé internationale ; L'état de santé des immigrés
Valeyre Dominique	PUPH	Pneumologie	CHU Avicenne	2	La sarcoïdose dans le monde
Hadj-Rabia Smaïl	PUPH	Pédiatrie	CHU Necker	4	Pédiatrie ; Maladies génétiques d'intérêt
Visvikis-Siest Sofia	Directeur de recherche		INSERM Nancy	4	Pharmacogénomique des populations
Deligny Christophe	PUPH	Médecine interne	CHU Fort-de-France	3	Cardiologie, néphrologie ; situation sanitaire des Antilles
Hermine Olivier	PUPH	Hématologie	CHU Necker	2	Hématologie
Azria Elie	PUPH	Gynécologie-obstétrique	Groupe hospitalier Paris-Saint Joseph	2	Gynécologie et maternité
Pichard Eric	PUPH	Médecine interne	CHU d'Angers	1	Situation sanitaire de l'Afrique sub-saharienne

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Messer Laurent, PH	Hôpital Pasteur, rhumatologie, Colmar	1	Rhumatologie (os)
Petit Antoine, PH	Hôpital Saint-Louis, dermatologie, Paris	2	Chéloïdes
Verschoore Michèle, Dermatologue	Centre Sabouraud, dermatologie, Paris	2	Physiologie et pratiques capillaires du cheveu crépu
Cabotin Pierre-Patrice, Dermatologue	Cabinet libéral, dermatologie, Paris	2	Médecine esthétique sur peau fortement pigmentée
Fitoussi Camille, Dermatologue	Cabinet libéral, dermatologie, Paris	1	Cosmétologie
Gémin Emmanuelle	Directeur de recherche, INSERM Brest	4	Catégorisations ethniques : le point de vue du généticien
Merklen Carine, PH	Hôpital Pasteur, dermatologie, Colmar	2	Sémiologie dermatologique
Lebrun-Vignes Bénédicte, PH	Hôpital Pitié-Salpêtrière, pharmacovigilance, Paris	2	Toxidermies
Gessain Antoine	Directeur de recherche, virologie, Institut Pasteur, Paris	2	HTLV-1

Au sein de cette équipe pédagogique, sera constituée une équipe de *Direction pédagogique du DU*, renouvelée annuellement, dont le rôle sera de : superviser et valider les inscriptions au DU ; évaluer les étudiants (contrôle de la pertinence des questions soumises) ; évaluer la pertinence et la qualité des enseignements dispensés ; élaborer les sujets et superviser l'examen final ; et délivrer le diplôme final (fonction de Jury); cette équipe recentrée comportera : un membre permanent, le Dr Mahé (responsable) du DU, un représentant de l'Université de Strasbourg (tournant d'une année sur l'autre), et un représentant universitaire hors Strasbourg (tournant d'une année sur l'autre).

VIII. Enseignements

Le cours sera dispensé exclusivement via une plate-forme accessible par internet. Les cours seront dispensés sous la forme de documents originaux (rédigés pour le DU), sous formats équivalents Word ou PowerPoint, et seront mis en ligne au fur et à mesure du déroulement du DU selon un calendrier prédéfini. A la suite de chaque communication de cours sera prévu un temps de questions/réponses (via la plate-forme numérique) s'échangeant entre apprenants et enseignants, ainsi qu'un temps de contrôle continu (dont la validation sera obligatoire pour pouvoir accéder au cours suivant).

Pour ce qui est du calendrier du DU, les cours seront dispensés au travers de 5 modules, regroupant en tout 47 Cours magistraux d'une durée de 1 à 4 heures. Ces 5 modules (de durées respectives de 5 semaines, 7 semaines, 8 semaines, 4 semaines, et 1 semaine) seront étalés sur l'année universitaire (débutant en octobre). L'examen final aura lieu 4 semaines après la délivrance du dernier cours (au mois de juin).

Au total, cela fera 100 heures de cours magistral, soit en Heures équivalent TD $1,5 \times 100 = 150 \text{ HeTD}$,

dont 100% d'heures mutualisées sans création de groupe.

Heures en présentiel : 0

Autres (**heures en numérique**, heures référentiel, stage, etc.) : 150 HeTD

En résumé :

- 30 semaines de cours, réparties en 5 modules, avec 1 à 3 cours par session
- Cours hebdomadaire en ligne correspondant à 4/6 heures de cours magistral
- Des cas cliniques interactifs soumis à un rythme variable, qui feront l'objet le cas échéant du contrôle continu
- Une iconographie sera de mise pour les cours plus particulièrement dermatologiques
- Un forum interactif : questions/réponses à l'enseignant

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM nombre de cours magistraux	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
Module 1 : Médecine et diversité : le point de vue des sciences humaines		0,25	Le concept de médecine de la diversité soulève de légitimes questions d'ordre éthique, sociologique et anthropologiques, ainsi qu'en matière d'interculturalité et d'approche de l' « autre » lors de soins, tous aspects pour lesquels des compétences spécifiques, faisant appel notamment aux sciences humaines, doivent être acquises.	. Mythes et réalités en médecine dite « ethnique » . Catégorisations ethniques : le point de vue des sciences humaines . Éthique d'une approche ethnique de la santé . Génétique des populations . Ethnocentrisme et préjugés . Interculturalité et pratique de soins	10 CM					30 HETD

<p>Module 2 : L'influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie - Particularités des maladies à expression cutanée sur peau fortement pigmentée</p>		0,3	<p>Des compétences seront acquises en matière : d'analyse sémiologique sur les peaux fortement pigmentées (domaine jugé souvent problématique en l'absence de formation) ; de connaissance des particularités dermatologiques liées à une peau fortement pigmentée dite « noire », ainsi qu'au caractère fortement convoluté du cheveu dit « crépu » ; des adaptations de prise en charge (curative, préventive) que ce type de peau rend souhaitables. L'enseignement s'adressera prioritairement aux non-dermatologues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Physiologie des peaux fortement pigmentées . Sémiologie . Entités dyschromiantes . Entités courantes . Entités controversées . Chéloïdes et risque chéloïdien . Toxidermies . Physiologie et pathologie du cheveu convoluté dit « crépu » . Dermatopédiatrie . Particularités thérapeutiques (esthétique, cosmétologie, chirurgie ...) . Protection solaire sur les phénotypes foncés 	11 CM					42 HETD
<p>Module 3 : Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités à connaître</p>		0,3	<p>Au-delà de « l'évidence » de la dermatologie et de ses spécificités sur les peaux fortement pigmentées, des particularités médicales sont susceptibles de concerner d'autres organes ou systèmes; de nombreuses idées fausses sont également à déjouer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Sarcoidose . Maladie de Behçet . Maladies auto-immunes systémiques . Drépanocytose . Autres maladies génétiques . Pharmacologie génomique . Cardiologie . Néphrologie . Hématologie . Cancérologie . Rhumatologie . Gynécologie / obstétrique . Psychiatrie . Manifestations systémiques des produits dépigmentants 	14 CM					48 HETD
<p>Module 4 : L'influence du milieu : grands ensembles régionaux planétaires d'intérêt sanitaire</p>		0,1	<p>En dehors des particularités d'ordre génétique ou culturelles, certaines affections reflètent uniquement une origine géographique particulière, avec un environnement pathogène plus ou moins original ; ce module apprendra à faire la part des choses entre l'inné et l'acquis, mais également entre le « vrai » et le « faux », les idées reçues sur la santé dans certaines zones géographiques (notamment tropicales) n'étant pas rares.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Ensembles géographiques d'intérêt (Afrique subsaharienne, Asie, Antilles, pourtour méditerranéen) . Maladies infectieuses tropicales d'intérêt (lèpre, HTLV-1, tréponématoses) . Pathologie infectieuse des migrants et des voyageurs . L'état de santé des immigrés 	10 CM					24 HETD
<p>Module 5 : Méthodologies d'études et d'enseignement</p>		0,05	<p>Des compétences seront acquises dans le domaine de : l'analyse critique d'études faisant appel à des critères d'ordre ethnique, études en effet souvent de méthodologie discutable ; l'analyse de cas cliniques correspondant à des situations dysfonctionnelles ; et pour ce qui est des particularités éventuelles de formation d'agents de santé dans un contexte extra-européen</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Analyse critique des méthodologies basées sur des critères d'ordre ethnique . Analyse participative de cas cliniques . La formation interculturelle des soignants 	3 CM					6 HETD

CM = cours magistraux
 CI = cours intégrés
 TD = travaux dirigés
 TP = travaux pratiques
 TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Total	47 CM						150 HETD
--------------	-------	--	--	--	--	--	----------

Liste des UE disciplinaires enseignées en langues étrangères : aucune

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : sans objet

Heures mutualisées avec d'autres formations : aucune (même si certains sujets sont abordés lors d'autres enseignements ou DU, les cours seront ici rédigés de façon originale, de façon notamment à adapter leur contenu à la cohérence globale de l'enseignement. Il n'y aura donc pas d'heure mutualisée avec d'autres formations).

IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations :** Oui (x) Non () – [préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques](#)

Au sein de l'équipe pédagogique (voir plus haut) sera constituée une *Direction pédagogique*, renouvelée annuellement, dont le rôle sera de : superviser et valider les inscriptions au DU ; évaluer les étudiants (contrôle de la pertinence des questions soumises) ; évaluer la pertinence et la qualité des enseignements dispensés ; et délivrer le diplôme final (fonction de Jury); cette équipe recentrée sera composée de : un membre permanent, le Dr Mahé (responsable) du DU ou son suppléant universitaire, un représentant universitaire de l'Université de Strasbourg (tournant d'une année sur l'autre), et un représentant universitaire hors Strasbourg (tournant d'une année sur l'autre).

- **Évaluation des enseignements :** Oui (x) Non () – [préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques](#)

Un questionnaire visant à évaluer la qualité de l'enseignement dispensé au cours de l'année sera communiqué aux apprenants à la fin de l'enseignement (après l'examen final). Les résultats de ce questionnaire seront colligés, analysés par l'équipe pédagogique, et transmis aux instances universitaires concernées.

- **Conseil de perfectionnement :** [préciser la composition et le mode de fonctionnement :](#)

Des enseignements seront tirés et des ajustements de la formation seront effectués d'une année sur l'autre, à la lumière des évaluations des enseignements mentionnées ci-dessus.

- **Autres dispositifs, le cas échéant :**

Un dispositif de « Contrôle continu » sera mis en place, sous la forme d'un questionnaire (sous la forme de QCM) concernant le cours précédent, la validation (obligatoire) de ce contrôle continu donnant accès au cours suivant.

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

Tableau recettes/dépenses pour la première année, avec nombre d'inscriptions minimal (50)

Dépenses	€	Recettes	€
Volume d'enseignement en HETD x taux horaire chargé (pour tous les enseignants non universitaires = HetD x 59,35)	100 HETD x 59,35 = 5 935 €	<u>Droits d'inscription</u> (au minimum) : 25x600 + 25x850 (50 inscrits au minimum, 50% en formation initiale et 50% en formation continue)	36 250 €
Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure (% des droits spécifiques du DU – A SPECIFIER PAR LA FACULTE (au minimum 20%))	6 250 €		
Plateforme internet (première année)	23 000 €		
Frais de transport (pour direction pédagogique (1) et Jury final (1) pour 1 membre non Strasbourg)	125x2 = 250 €		
Frais de nuitée (2) pour intervenant hors Strasbourg)	90x2 = 180€		
Frais de bouche (Jury final et direction pédagogique, 3 personnes x 2 + frais repas nuitée)	6x15 + 2x25 = 140 €		
Totaux	35 755 €		36 250 €

De façon plus détaillée, le budget prévisionnel du DU comportera les lignes suivantes :

Dépenses :

- Plateforme internet : 23.000 € la première année (*mais 15.000€ les suivantes*) (voir devis joint)
- Rétribution des enseignants (hors hospitalo-universitaires de Strasbourg) (59,35€ pour une Hetd), soit 66 heures magistrales rétribuables = 100 HETD x 59,35 = 5.935 €
- Frais de gestion (Université) : 20%

Recettes : elles porteront uniquement sur les frais d'inscription ; en misant sur un minimum de 50 étudiants, ces recettes seront de 600 € par étudiant faisant état de sa position d'étudiant en médecine en cours de spécialisation (DES, mais également DFMSA...), de 850€ dans le cas contraire (médecin installé, praticien hospitalier, etc.). *Ce nombre de 50 est un minimum du nombre d'étudiants pressenti, la moyenne d'étudiants inscrits lors de web DU de cibles comparables étant plutôt de l'ordre de 100. Avec 50% d'étudiants et 50% de médecins seniors, les recettes oscilleront donc entre 36.250 € (si 50 inscrits) et 73.000€ (si 100 inscrits).*

En ce qui concerne la plateforme internet, afin de répondre comme il se doit à la procédure formelle d'attribution de marchés publics, le prestataire identifié (HIFI) étant un expert reconnu dans le domaine, puisqu'hébergeant déjà par exemple les plateformes des DIU « Dermatologie et maladies systémiques » et « Dermatologie pédiatrique », on suggère de procéder de mettre en place, sur instruction du service des marchés publics de l'Université, un marché négocié sans publication ni mise en concurrence avec HIFI communication, en justifiant de l'exclusivité de cette société à répondre à notre besoin pédagogique.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER (X)

Cocher ce qui convient

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
	500€	Formation initiale, y compris les DFMS/DFSMA
	750€	Formation continue, sans prise en charge employeur
	750€	Formation continue, avec prise en charge employeur

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui () ou **Non** (X)

Cocher ce qui convient

Diplôme Universitaire de « Médecine de la diversité » - PROGRAMME PREVU -

Les intervenants dont le nom figure dans ce document ont donné leur accord pour leur participation au DU (si la formation est validée)

Responsable du DU : Dr Antoine Mahé

Introduction

Les origines d'un sujet, même si elles ne le résument pas, tant s'en faut, sont susceptibles d'influer notablement sur sa santé, c'est à dire sur les pathologies qu'il est à risque de présenter tout au long de sa vie, non seulement pour des raisons a) d'origine géographique (exposition régionale à certains germes par exemple, à un moment ou à un autre de sa vie), mais aussi b) génétiques, du fait d'une tendance à une homogénéisation génétique régionale pour des raisons historiques de peuplement, terrain génétique susceptible de prédisposer à certaines maladies, et enfin c) socioculturelles, concernant par exemple la manière de s'alimenter (régimes plus ou moins riches en sel par exemple) ou l'exposition à certains agents pathogènes exogènes plus ou moins originaux (tabagisme, degré d'exposition solaire, ou encore éventuelle précarité économique).

Un médecin manie implicitement les données de cet ordre vis à vis de la communauté prépondérante qu'il soigne, dont il est d'ailleurs lui-même souvent issu, avec une extension de son bagage de « connaissances implicites » jusqu'à un certain degré d' « homologie »: ainsi, un médecin métropolitain Français, même Breton, sera généralement familier avec une entité relativement géocentrée comme la maladie de Lyme, tandis qu'un Alsacien pensera facilement à rechercher une dysplasie de hanche chez un nouveau-né d'origine bretonne, et tous deux évoqueront sans grand mal une maladie de Kaposi chez un sujet originaire du Sud de l'Italie, pour ne citer que quelques exemples.

Cependant, lorsque ce même médecin sera confronté à un représentant d'une communauté autre que européenne, issu de ce qu'on appelle communément « la diversité », il se trouvera face à un sujet dont « le contexte » diffère potentiellement sur l'un des trois plans évoqués (lieu de naissance et géographie habituelle d'habitat, génétique, socio-culturel, parfois les trois en même temps) de ceux auxquels il est habitué et médicalement familier (et pour lesquels il a été formé). Ses connaissances seront certes suffisantes pour toute la partie « universelle » de la santé (une crise d'appendicite, une fracture de jambe, un infarctus...), mais, dans un certain nombre de circonstances, lorsqu'un élément étiologique inhabituel sera mis à contribution, le risque de se tromper est réel, et même double : soit par méconnaissance de données physiopathologiques importantes (à titre d'exemple, les connaissances des médecins non spécialistes sur la drépanocytose sont souvent confuses voire erronées), mais aussi parce qu'il existe parfois des idées fausses concernant certains risques pathologiques auxquels ces sujets seraient excessivement jugés exposés (par exemple, par l'évocation prioritaire de « maladies tropicales » en réalité rares), réalisant de véritables « préjugés médicaux ». *Au final, les conséquences de ces deux types d'insuffisances sont une prise en charge médicale des patients d'origine non-européenne qui risque d'être déficiente.*

Ce DU vise à combler ces lacunes. La dermatologie occupe une place naturelle de premier plan dans cette problématique (exemple de la dermatologie sur les peaux dites « noires »), car posant le double problème d'une modification de l'aspect et parfois de la nature de certaines affections à expression cutanée (pas toutes purement dermatologiques) du fait de la pigmentation, mais également du fait de l'identification immédiate d'une « diversité », de

façon plus ou moins justifiée et parfois fantasmée. Mais surtout, au-delà de la peau, un point fondamental est qu'il existe parfois, chez les sujets d'origine non-européenne, des spécificités du même ordre concernant d'autres organes ou systèmes que la peau, avec d'ailleurs également un lot d'idées fausses à ce niveau. L'ensemble de ces particularités gagnerait certainement à être réuni dans un référentiel pédagogique, référentiel qui actuellement n'existe pas et que vise à constituer ce DU.

La terminologie de « médecine de la diversité » nous apparaît la plus apte (et la plus neutre pour une thématique qui pourrait être jugée sensible) à décrire précisément ce dont il s'agit dans ce DU : il s'agit bien en effet, lorsque cela est justifié et donc certainement pas de façon systématique ce qui serait abusif, d'adapter la prise en charge d'un sujet à la diversité de ses origines, lorsque des facteurs géographiques, génétiques, ou culturels particuliers, inhabituels dans le contexte européen, sont susceptibles de l'exposer plus particulièrement à certains risques sanitaires.

Sur un plan technique de méthodologie de formation, la multiplicité des intervenants prévus (experts spécialistes d'organe ou de maladie), ainsi que la celle du public potentiellement candidat à l'enseignement, y compris à l'international, font que le DU sera mené via internet.

Au total, cet enseignement a pour but l'amélioration de la santé de personnes dont la prise en charge médicale est susceptible de souffrir, du fait de leurs origines, d'insuffisances de connaissance de la part de médecins. La formation a pour objectif d'améliorer les compétences des médecins dans ce domaine. La situation de capitale internationale de Strasbourg, ainsi que les compétences d'ores et déjà multiples au sein de son Université pour ce qui est de certains points abordés dans le DU, y rendent légitime la menée d'une telle formation innovante, qui vise en définitive, non pas à une stigmatisation d'une catégorie de la population, mais bien au contraire à une universalité de la qualité des soins.

MODULE 1. Médecine de la diversité : le point de vue des sciences humaines (21h)

Cours 1

- Introduction (1h) (A. Mahé)
- Mythes et réalités en médecine dite « ethnique » (1h) (A. Mahé)
- L'ethnocentrisme (1h)

Cours 2

- Catégorisations ethniques : le point de vue des sciences humaines (2h) (JL Bonniol, Aix-Marseille)
- Éthique d'une approche ethnique de la santé (2h) (Jean-Christophe Weber, Strasbourg)

Cours 3

- Catégorisations ethniques : le point de vue du généticien (génétique des populations) (4h) (Emmanuelle Génin, INSERM Brest)
- Evolution de la pigmentation cutanée (Vincent Descamps, hôpital Bichat, Paris) (1h)

Cours 4

- Interculturalité et pratique de soins : le point de vue de l'anthropologue (3h) (David Le Breton, Strasbourg)
- Interculturalité et pratique de soins : le point de vue des médecins (2h) (O. Bouchaud, Paris)

Cours 5

- Notions de base en santé internationale (2h) (O. Bouchaud, Paris)
- Anthropologie de la santé (2h)

MODULE 2. L'influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie - Particularités des maladies à expression cutanée sur peau fortement pigmentée dite « noire » (29h)

Cours 6

- Physiologie (2h) (A. Mahé, Colmar)
- Sémiologie (2h) (C. Merklen, A. Mahé, Colmar)

Cours 7

- Démarche diagnostique générale (1h) (A. Mahé)
- Entités dyschromiantes (3h) (A. Mahé)

Cours 8

- Entités « banales » d'intérêt (3h) (A. Mahé)

Cours 9

- Entités controversées (D. cendrée, etc.) (3h) (A. Mahé)

Cours 10

- Toxidermies (2h) (Dr Lebrun-Vignes, Paris)
- Chéloïdes (2h) (Antoine Petit, Paris)

Cours 11

- Physiologie et pathologie du cheveu convoluté dit « crépu »
 - o Physiologie et pratiques capillaires (2h) (Michèle Verschoore, Paris)
 - o Sémiologie et démarche diagnostique générale (1h) (A. Mahé)
 - o Entités spécifiques (2h)

Cours 12

- Pédiatrie (1h) (Pr Smail Hadj, hôpital Necker, Paris)
- Particularités thérapeutiques
 - o Médecine esthétique sur peau fortement pigmentée (2h) (Pierre-Patrice Cabotin, Paris)
 - o Chirurgie esthétique (1h)
 - o Cosmétologie (1h) (Camille Fitoussi, Paris)
 - o Photoprotection des peaux fortement pigmentées (1h) (Khaled Ezzedine, Paris)

MODULE 3. Médecine interne et diversité : particularités d'organe ou de systèmes à connaître (32h)

Cours 13

- La sarcoïdose dans le monde (2h) (Dominique Valeyre, Paris)
- Maladie de Behçet (2h) (Cédric Lenormand, Strasbourg)

Cours 14

- Maladies auto-immunes systémiques (4h) (Nadège Cordel, Guadeloupe ; Laurent Arnaud, Strasbourg)

Cours 15

- Maladies génétiques d'intérêt (albinisme, xeroderma pigmentosum, autres...) (Smail Hadj-Rabia, hôpital Necker, Paris) (3h)
- Drépanocytose (2h)

Cours 16

- Pharmacogénomique des populations (4h) (Sophie Visvikis-Siest, Inserm Nancy)

Cours 17

- Cardiologie, néphrologie (2h) (Christophe Deligny, Fort-de-France)
- Hématologie (2h) (Olivier Hermine, Paris)

Cours 18

- Cancérologie (1h)

- Rhumatologie (3h) : muscle (Alain Meyer, Strasbourg), os (Laurent Messer, Colmar)

Cours 19

- Gynécologie et maternité (2h) (Elie Azria, Paris)
- L'utilisation cosmétique de produits dépigmentants : une problématique dermatologique, mais pas seulement (2h) (A. Mahé)

Cours 20

- Psychiatrie et ethnopsychiatrie (3h)
- Autres (1h)

MODULE 4. L'influence du milieu : grands ensembles régionaux planétaires d'intérêt sanitaire (14h)

Cours 21

- L'état de santé des immigrés (3h) (O. Bouchaud, Paris)

Cours 22

- Afrique sub-saharienne (1h) (Eric Pichard, Angers)
- Pourtour méditerranéen (1h)
- Antilles (1h) (Christophe Deligny, Fort-de-France)
- Asie

Cours 23

- Maldiés infectieuses tropicales d'intérêt: lèpre (2h) (A. Mahé), HTLV-1 (2h) (A. Gessain, Institut Pasteur Paris), tréponématoses endémiques (1h) (JJ. Morand, Marseille)

Cours 24

- Pathologie infectieuse des migrants et voyageurs (1h) (Y. Hansmann Strasbourg)
- Dermatoses au retour d'un voyage tropical (1h) (E. Caumes, Paris)
- Divers (1h)

Cours 25

MODULE 5. Méthodologies d'études et d'enseignement (5h)

- Analyse critique de la méthodologie des études visant à prendre en compte des critères d'ordre « ethnique » (2h) (A. Mahé)
- Analyse participative de cas cliniques (2h) (A. Mahé)
- La formation des soignants : pour une approche interculturelle de la formation (1h)

Total des heures d'enseignement : 100 heures magistrales (sans compter le temps d'échanges questions des étudiants – réponses des enseignants).

Intervenants ayant donné leur accord pour participer à l'enseignement du DU:

- Dr A. Mahé (22h de cours) (Colmar) et membres du Groupe Thématique « peau noire » de la Société Française de Dermatologie : Dr A. Petit (PH, dermatologie, hôpital Saint-Louis, Paris), Dr M. Verschoore (Consultante, dermatologie, dermatologie, centre Sabouraud, Paris), Pr Jean-Jacques Morand (Professeur agrégé du Val-de-Grâce, dermatologue, Marseille), Dr PP Cabotin (dermatologue, Paris), Dr C. Fitoussi (dermatologue, Paris), Pr K. Ezzedine (PUPH, dermatologie, Créteil)
- Experts ayant donné leur accord : Pr JL Bonniol (Professeur d'anthropologie émérite à l'Université Aix-Marseille) ; Pr JC Weber (PUPH, médecine interne, NHC Strasbourg) ; Pr David Le Breton (Professeur en sociologie et anthropologie, Université de Strasbourg) ; Dr Emmanuelle Génin (Directrice de recherche,

INSERM, Brest) ; Pr O. Bouchaud (PUPH, maladies infectieuses, Paris) ; Dr C. Merklen (PH, dermatologie, Colmar) ; Dr Lebrun-Vignes (PH, dermatologie, Paris) ; Pr D. Valeyre (PUPH, pneumologie, Paris) ; Dr C. Lenormand (MCU-PH, dermatologie, Strasbourg) ; Pr N. Cordel (PUPH, dermatologie, Guadeloupe) ; Pr L. Arnaud (PUPH, rhumatologie, Strasbourg) ; Pr Smail Hadj-Rabia (PUPH, Paris) ; Pr Sophie Visvikis-Siest (Directrice de recherche, INSERM, Nancy) ; Pr C. Deligny (PUPH, médecine interne, Martinique) ; Pr O. Hermine (PUPH, hématologie , Paris) ; Dr A. Meyer (MCU-PH, rhumatologie, Strasbourg) ; Dr L. Messer (PH, rhumatologie, Colmar) ; Pr E. Azria (PUPH, gynécologie-obstétrique, Paris) ; Pr E. Pichard (PUPH, médecine interne, Angers) ; Dr A. Gessain (Directeur de recherche, Institut Pasteur, Paris) ; Pr Y. Hansmann (PUPH, maladies infectieuses, NHC Strasbourg) ; Pr E. Caumes (PUPH, maladies infectieuses, Paris).

Dr Antoine Mahé

Lille, le 7 novembre 2019

ESTIMATION BUDGETAIRE N° 2019-34

Objet : mise en ligne du **Diplôme Universitaire de « médecine adaptée aux origines »** à partir de notre plateforme mutualisée- Sans modification spécifique.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59.09234.59 auprès du Préfet de la région des Hauts de France

Mode de fonctionnement :

Les étudiants s'inscrivent auprès de la faculté de Strasbourg qui propose ce DU. Après validation des dossiers d'inscription, Les départements administratifs de la faculté nous transmet les coordonnées des étudiants que nous contactons alors, afin de leur donner des codes d'accès à la plateforme pour qu'ils puissent suivre les cours. Le contrôle continu et l'examen final se déroulent également en ligne.

La mission du responsable du DU est de :

Prévoir un programme d'enseignement, contacter les enseignants et nous fournir les documents nécessaires à l'apprentissage. S'agissant d'une plateforme informatique mutualisée avec d'autre DIU, Les Documents fournis et le fonctionnement du DU « médecine adaptée aux origines » doivent être conforme aux autre DIU, et compatibles avec les configurations techniques de la plateforme informatique

La mission d'Hifi Communication est de :

- assurer les relances pour obtenir les mises à jour des cours
- intégrer les fichiers cours et examen dans la plateforme mutualisée « DIU en ligne »
- fournir à l'Université et au responsable du DU tous les résultats et éléments nécessaires à la délibération des enseignants
- permettre la traçabilité des documents, des résultats d'examen, des connections, et du suivi des étudiants
- Learning Analytics : statistiques détaillées annuelles fournies des profils des inscrits et de l'évaluation des cours par les étudiants
- Gérer le forum
- Gérer le bon fonctionnement de la plateforme et des serveurs informatiques

Estimation budgétaire pour le DU « médecine adaptée aux origines » dont le nombre de cours est à définir (compris entre 20 et 30 modules de cours en ligne soit environ 100 heures d'enseignement)

Pour 50 à 100 étudiants :

2020-2021	DIU « médecine adaptée aux origines »
HIFI	
Suivi des étudiants et facultés	8 776 €
MAJ logiciel et gestion examen	5 214 €
Gestion des cours	8 510 €
Hébergement du DIU	0 €
TOTAL	22 500 €
Pour la 1ère année de fonctionnement	

Pour les années suivantes :

Pour 50 à 100 étudiants : 14 500.00 € par an

Exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue 6^{ème} alinéa de l'article 261-4-4 du CGI

En cas d'acceptation de ce devis, merci de nous envoyer un bon de commande ou éventuellement par retour ce devis muni de la mention «Bon pour accord».

Conditions de règlement :Règlement à 30 jours par virement bancaire

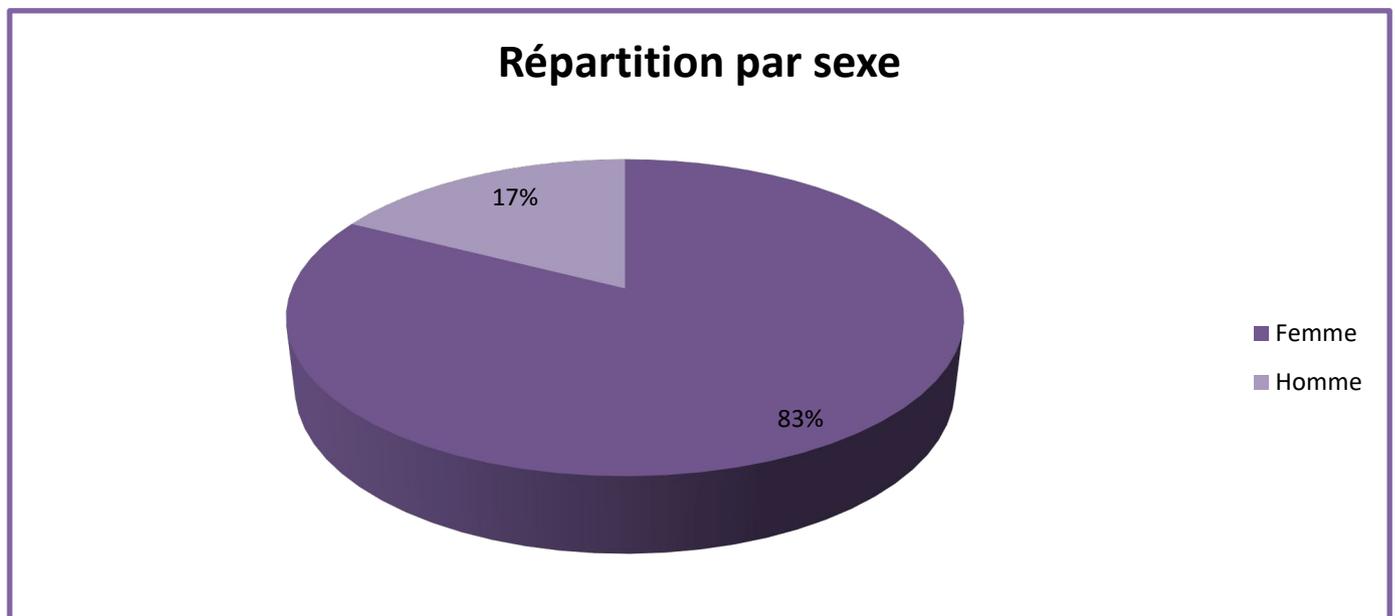
Résultats de l'enquête proposée aux inscrits du DIU Web DERMATOLOGIE et Maladies Systémiques Année 2018/2019

105 personnes se sont inscrites cette année au DIU en Dermatologie et Maladies Systémiques
La répartition par faculté se définit comme suit :

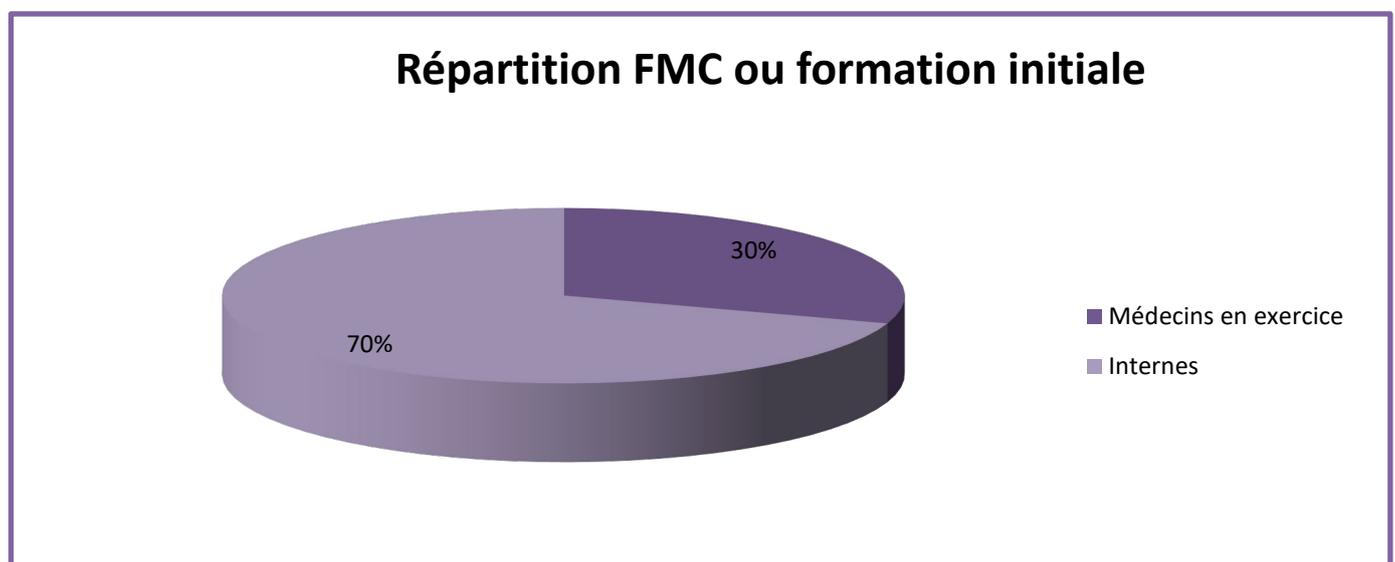
- 50 à Paris
- 22 à UPEC
- 33 à Montpellier

63 personnes ont participé à cette enquête, et 80 ont passé l'examen.

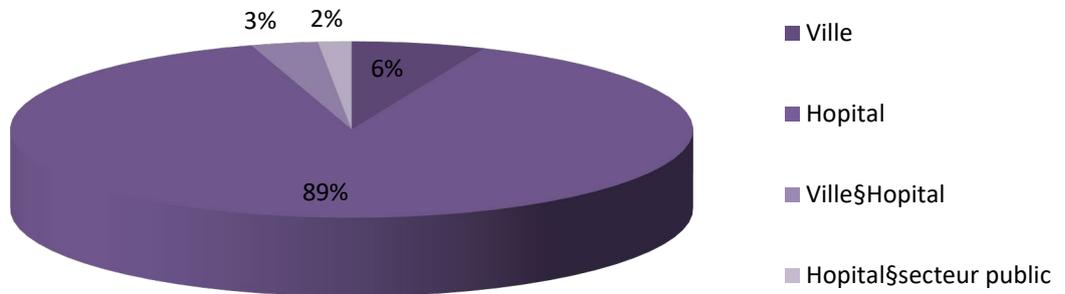
En fonction des résultats obtenus à cette enquête, nous avons pu générer une série de graphiques.



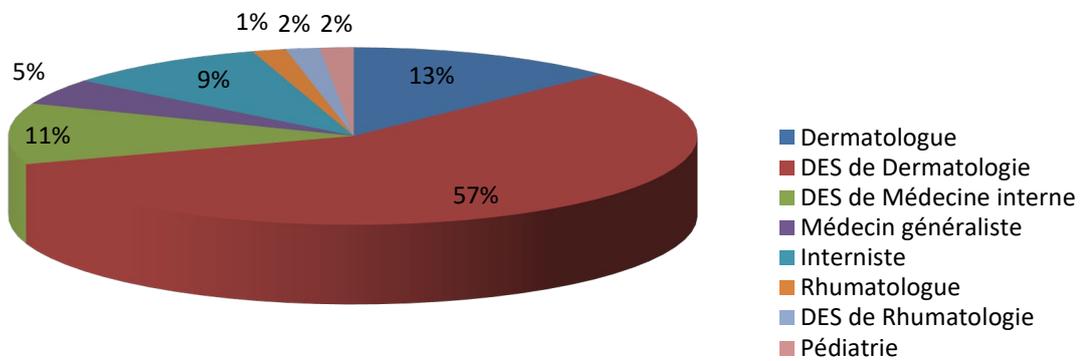
La moyenne d'âge des inscrits est de 30 ans.



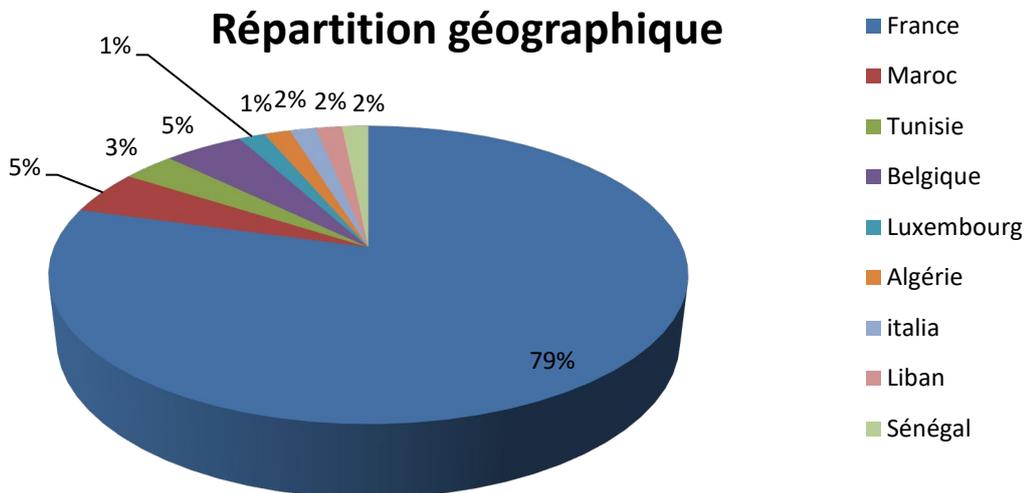
Répartition des participants



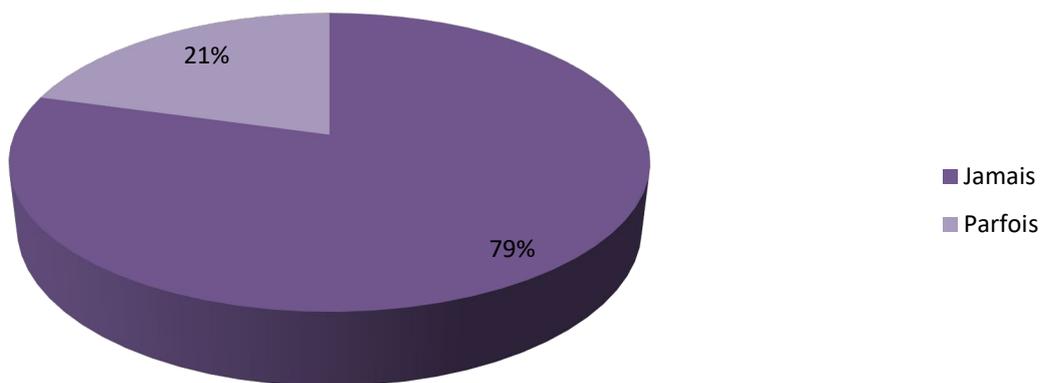
Répartition par fonction



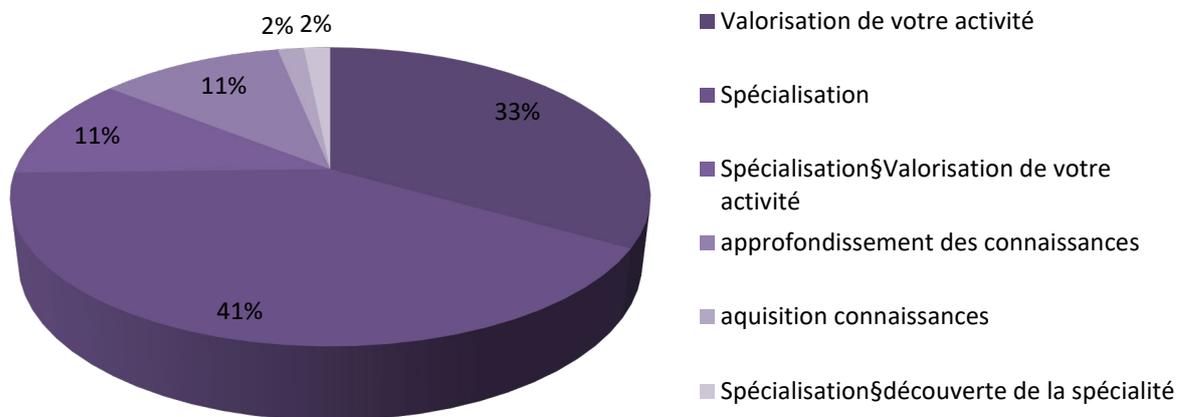
Répartition géographique



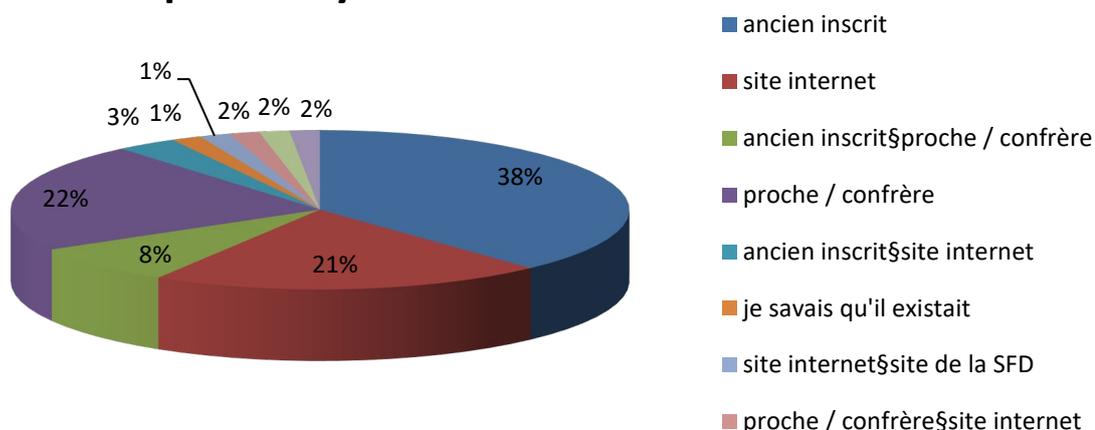
Participez-vous au forum ?



Quels sont vos objectifs en participant à ce DIU ?



Par quels moyens avez vous été informé de ce DIU ?



Questionnaire d'évaluation

Merci de répondre à chaque question par un nombre de 1 à 10

Comment estimez- vous votre connaissance du sujet avant la FMC ?	5,55
Comment évaluez-vous votre degré d'intérêt pour cette FMC ?	9,06
Le programme a-t-il répondu à vos attentes ?	8,92
Avez-vous acquis de nouvelles données ?	9,39
Les réponses fournies à vos questions ont-elles été satisfaisantes ?	8,03
La durée des séquences était-elle adaptée ?	7,63
Les notions nouvelles ont-elles fait l'objet d'explications claires ?	8,73
Le climat de la formation était-il propice à l'apprentissage ?	8,33
Les données acquises vont-elles modifier votre façon d'aborder votre pratique quotidienne?	8,64

Commentaires :

Les sessions manquent souvent de l'aspect pratique et c'est vraiment ce que je recherchais!
Pour certaines, il manque d'illustration!

Tres bien

trop de cours à mon avis peu compatible malheureusement avec l'activité de CCA en médecine interne avec difficultés d'apprentissage puisque non spécialiste dermatologue (absence de connaissance des lésions élémentaires par exemple)

Certains cours sont trop longs pour être lus en une semaine, quand on a un emploi du temps chargé. §Sinon, très intéressant et super support !

énormément de notions théoriques très intéressantes mais l'impression d'avoir souvent un catalogue de pathologies très rares sans réelle conduite à tenir pratique proposée

j'aurais préféré des cours en vidéos que pdf

Bonsoir, §Je suis très ravie d'être acceptée dans cette formation. J'avais trouvé initialement un problème d'adaptation avec le retard à l'inscription, des cours déjà affichés et le fait de se rattraper avec les anciens cours et la validation des nouveaux cours lancés. Cela m'avait perturbé au début. Mais la qualité de la formation et le contenu intéressant étaient ma motivation pour continuer malgré mes charges de travail. §Je tiens à remercier tout intervenant dans cette formation et j'espère que je serai dans vos attentes dans le résultat final même si j'ai une grande crainte vu les cours non validés au début liés au retard de l'inscription.

Certains cours trop longs et trop détaillés, d'autres très clairs

Nous vous remercions de la qualité des cours. Cependant le délai de validation est très serré car il existe des praticiens qui ont de lourdes charges hospitalières qui font qu'ils ratent parfois la validation dans les temps. Il faudrait voir comment rallonger un peu cet ultimatum. §Merci plus d'exercices aurait été optimal

Chapitres parfois trop volumineux pour être intégrés en une semaine de travail

Résultats de l'enquête proposée aux inscrits du DIU Web Dermatologie Pédiatrie Année 2018/2019

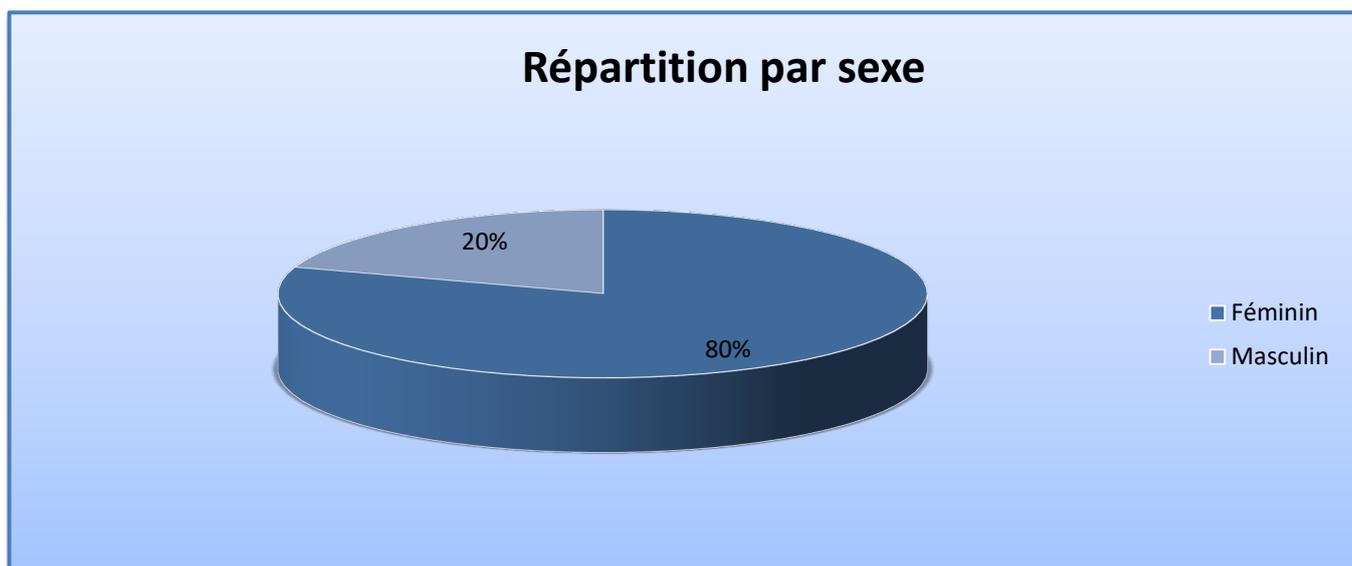
289 personnes se sont inscrites cette année au DIU.

La répartition par faculté se définit comme suit :

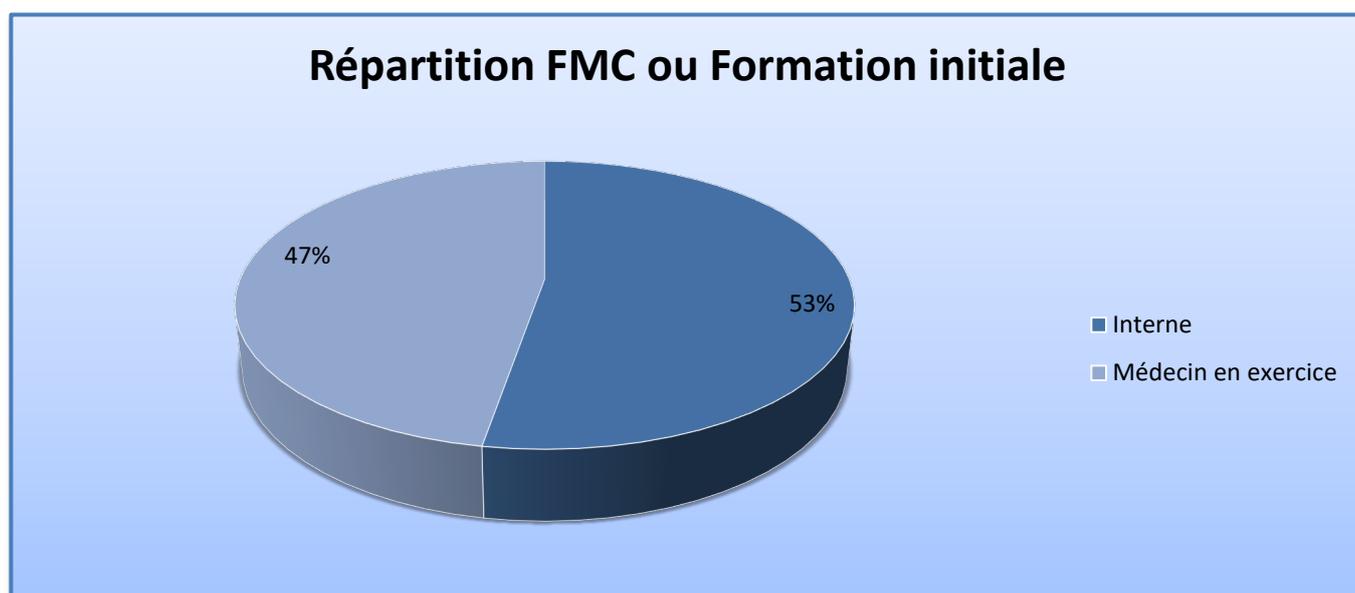
- 186 à Nice
- 51 à Nantes
- 52 à Dijon

222 personnes ont participé à cette enquête, 244 ont participé à l'examen.

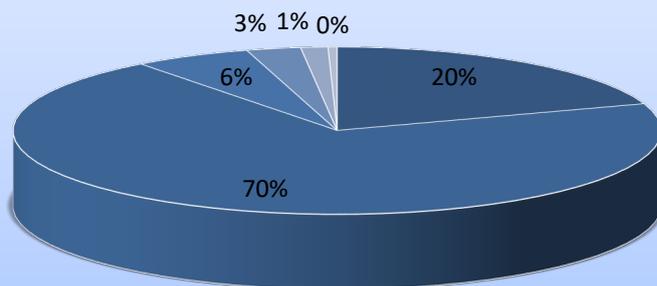
En fonction des résultats obtenus à cette enquête, nous avons pu générer une série de graphiques.



La moyenne d'âge des inscrits est de 32 ans.

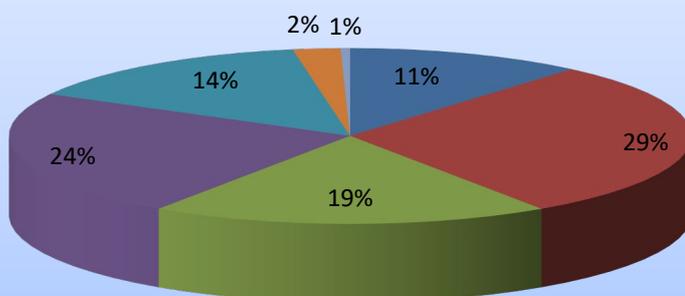


Répartition par lieu d'exercice



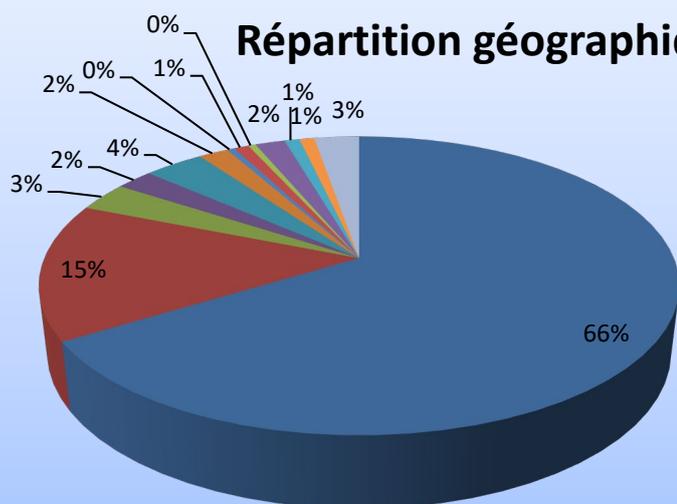
- Ville
- Hopital
- Ville\$Hopital
- Ville\$Clinique
- Clinique
- Clinique\$Hopital

Répartition par Spécialité



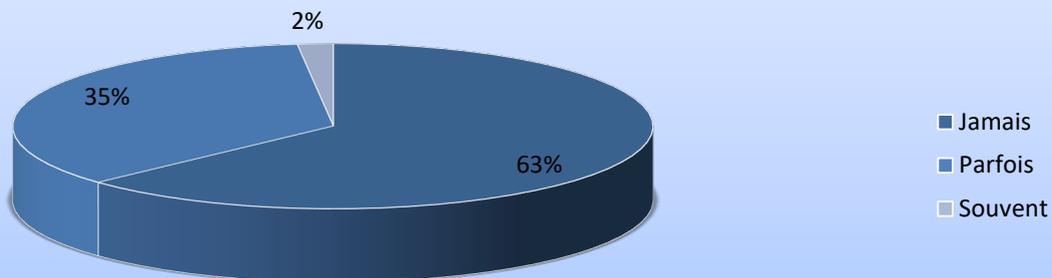
- Médecin généraliste
- DES de Dermatologie
- Pédiatre
- DES de Pédiatrie
- Dermatologue
- Autre
- Interniste

Répartition géographique

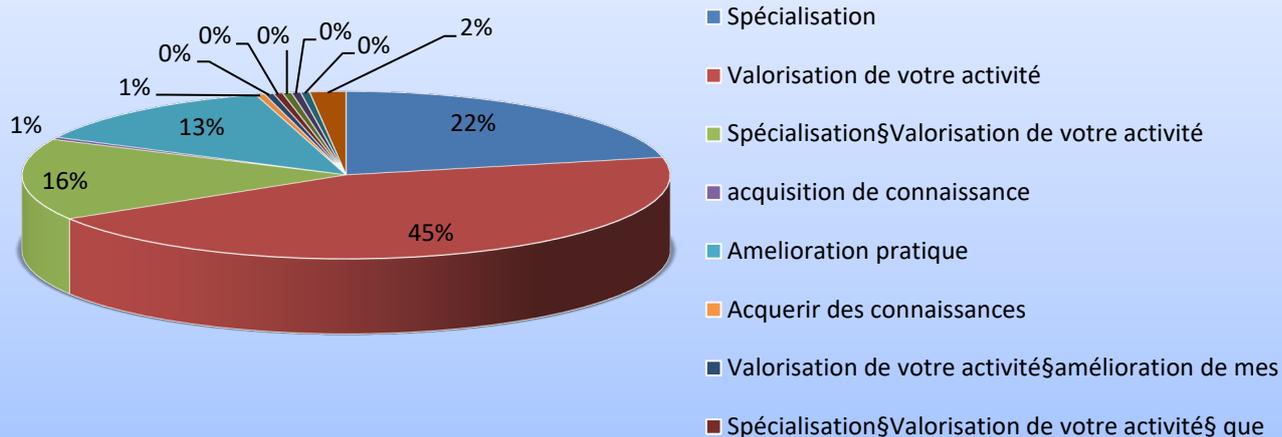


- France
- Maroc
- Liban
- Belgique
- Algérie
- Sénégal
- Grèce
- Burkina Faso
- Sénégal
- Tunisie
- Polynesie francaise
- Algerie
- Autre

Participez vous au forum ?



Quels sont vos objectifs en participant à ce DIU ?



Par quels moyens avez vous été informé de ce DIU ?

